



Titre du cours : Caractéristiques physiques et aides visuelles côte piste

**Type de cours: En classe /Sur site : 5 Jours
 Classe virtuelle : 15 Heures**

L'Annexe 14 de l'OACI établit les normes et pratiques recommandées (SARP) fondamentales pour la conception et l'exploitation des aéroports, que les États s'engagent à appliquer par le biais de la législation nationale. Ce cours fournit une introduction au contenu et à la structure de l'Annexe 14.

Objectifs du cours

- Décrire les SARP figurant à l'Annexe 14.
- Maîtriser toutes les normes et pratiques recommandées de l'annexe 14.
- Gérer les non-conformités côté piste.
- Améliorer la sécurité et l'efficacité des exploitations cote piste.
- Appliquer les normes et recommandations de l'annexe 14 pour résoudre les problèmes côté piste.
- Faites partie d'une équipe de sécurité ou d'une équipe de certification d'aérodrome.
- Partager l'expérience avec des experts sur les différentes options pour mettre en œuvre et améliorer les meilleures pratiques

Public visé

- Responsables SGS
- Directeur de la construction et de l'ingénierie aéroportuaire
- Inspecteurs de l'autorité de l'aviation civile
- Responsables de la sécurité et de la conformité
- Responsables des opérations aériennes
- Planificateurs et concepteurs des aérodromes
- Directeurs des opérations aéroportuaire,
- Personnel de maintenance aire de mouvement
- Inspecteurs aire de mouvement

Contenu du cours

- Introduction et généralités
- Renseignement sur les aérodromes
- Caractéristiques physiques
- Aides visuelles à la navigation.
- Aides visuelles pour signaler les zones d'emploi limite.
- Inspection aire de mouvement.
- Entretien de l'aérodrome
- Exercices et études de cas